

## DEMANDE DE DOCUMENTS

FORT-FRANCES (ONT.)—PONT

## Demande n° 125—M. Fisher:

Copie de toute correspondance échangée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1956 entre le gouvernement fédéral et la province d'Ontario, l'État de Minnesota, le gouvernement des États-Unis et toutes autres autorités ou personnes, au sujet d'un pont à Fort-Frances (Ont.).

**L'hon. Henri Courtemanche (secrétaire d'État):** Monsieur l'Orateur, je ne vois aucune objection à l'adoption de cette motion.

(La motion est adoptée.)

## LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

INTERPELLATION AU SUJET DE LA CONVOCATION  
D'UNE CONFÉRENCE SUR LES PROBLÈMES  
FISCAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, puis-je demander au premier ministre, étant donné que le premier ministre du Québec a fait part de son intention d'assister à la conférence réunissant les trésoriers provinciaux et le ministre des Finances, qui s'ouvrira la semaine prochaine, si le gouvernement a invité à la conférence les premiers ministres des autres provinces qui ne sont pas trésoriers provinciaux?

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, j'ignore si une telle invitation a été envoyée. Le ministre des Finances a dû se rendre à Toronto aujourd'hui à cause de la visite de Sa Majesté la reine. Il sera de retour demain, je crois. Je propose que la question soit prise en note et qu'il y réponde lui-même demain.

## LE NORD CANADIEN

LES ESQUIMAUX—À PROPOS DE L'ENSEIGNEMENT DE FORMES D'ART

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest):** Monsieur l'Orateur, pour aider à abaisser la température à la Chambre, je voudrais poser une question sur l'Arctique au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales. Je ne lui ai pas donné préavis de ma question parce qu'elle m'est venue à l'idée à l'instant même. Des Canadiens se sont-ils plaints au ministre qu'on enseigne aux Esquimaux d'autres formes d'art que leurs propres formes d'art indigène?

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

**L'hon. Alvin Hamilton (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales):** Pas que je sache, monsieur l'Orateur.

## L'IMMIGRATION

PÊCHEURS LETTONIENS—DÉCLARATION SUR  
LA PERMISSION D'ENTRER AU CANADA

**L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillin-gate):** Monsieur l'Orateur, je voudrais demander à madame le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration si, étant donné les nouvelles parues dans les journaux, elle est en mesure de faire une déclaration à la Chambre au sujet des deux réfugiés lettoniens?

**L'hon. Ellen L. Fairclough (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, je pense que les journaux ont fait un exposé assez complet de la situation. On sait maintenant que les deux pêcheurs lettoniens ont formellement demandé la permission de demeurer au Canada. Ils ont reçu du ministre un permis de séjour d'un an et je crois comprendre qu'ils sont maintenant retirés chez des amis de Toronto.

**L'hon. M. Pickersgill:** L'honorable représentante serait-elle maintenant en mesure de répondre à la question générale sur les expulsions derrière le rideau de fer?

**L'hon. Mme Fairclough:** Peu importe que je sois ou non en mesure de répondre. A mon avis, cette question ne devrait pas être débattue en public. Chaque cas est étudié attentivement et jugé séparément. Je crois que je ne pourrais pas en dire davantage.

## QUESTIONS OUVRIÈRES

LE PONT DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX—À PROPOS  
DE LA GRÈVE DES TRAVAILLEURS  
DE L'ACIER

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. W. C. Henderson (Cariboo):** Je voudrais poser une question au ministre du Travail. Pourrait-il nous dire quelles dispositions ont été prises en vue de mettre fin à la grève des travailleurs de l'acier au pont de la rivière de la Paix, afin que les travaux reprennent le plus tôt possible? J'ai reçu des télégrammes de la Chambre de commerce de Dawson-Creek ainsi que du maire et du conseil municipal de Dawson demandant que quelque chose soit fait sans délai.

**L'hon. Michael Starr (ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, j'ai étudié cette affaire et on me dit qu'elle relève uniquement de la compétence du gouvernement provincial.